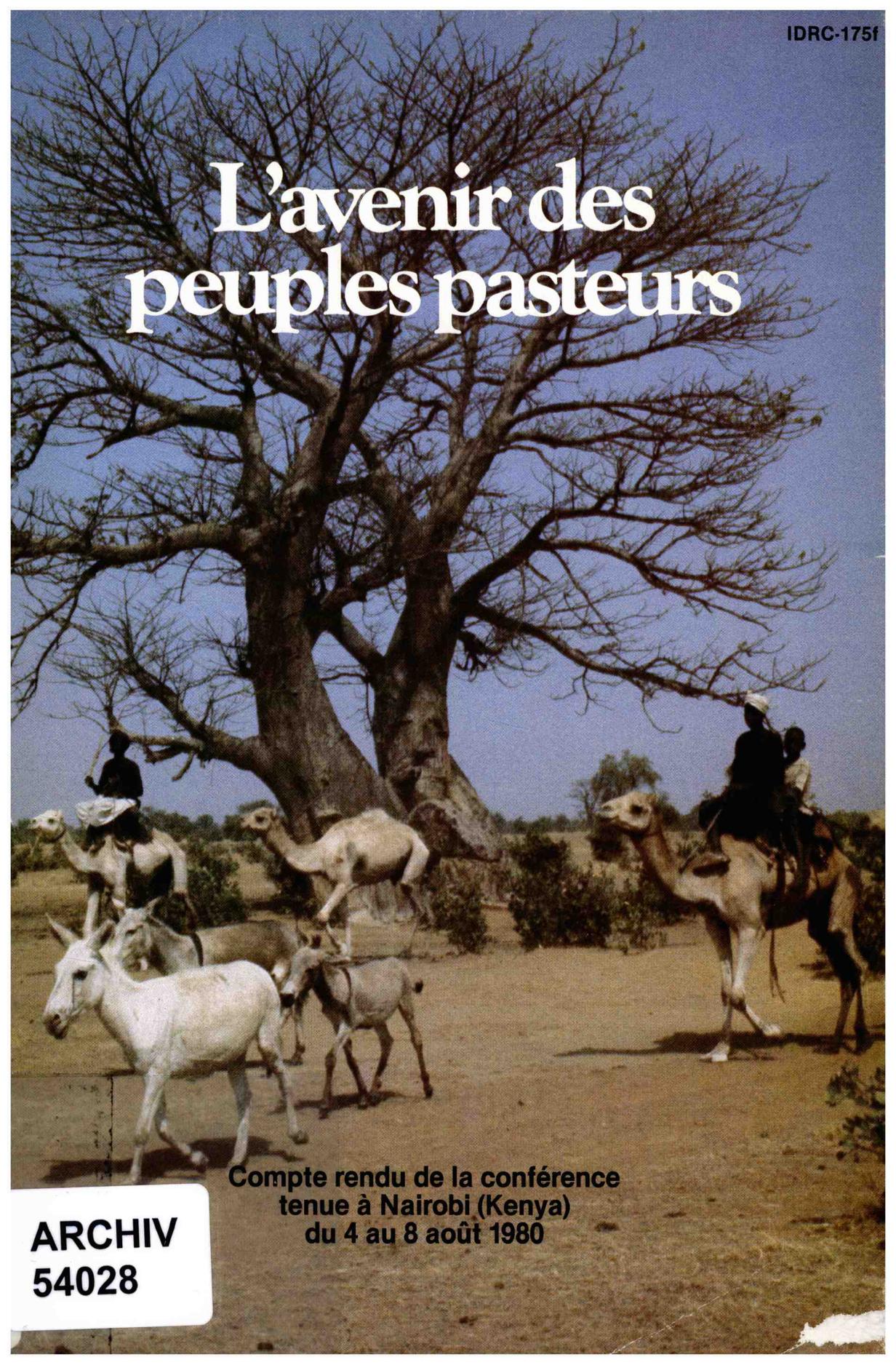


L'avenir des peuples pasteurs

Compte rendu de la conférence
tenue à Nairobi (Kenya)
du 4 au 8 août 1980

ARCHIV
54028



34028

l'avenir des peuples pasteurs



ARCHIV
397
= 2F

Le Centre de recherches pour le développement international, société publique créée en 1970 par une loi du Parlement canadien, a pour mission d'appuyer des recherches visant à adapter la science et la technologie aux besoins des pays en voie de développement; il concentre son activité dans cinq secteurs : agriculture, alimentation et nutrition; information; santé; sciences sociales; et communications. Le CRDI est financé entièrement par le Parlement canadien, mais c'est un Conseil des gouverneurs international qui en détermine l'orientation et les politiques. Établi à Ottawa (Canada), il a des bureaux régionaux en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Proche Orient.

© Centre de recherches pour le développement international, 1983
Adresse postale : B.P. 8500, Ottawa (Canada) K1G 3H9
Siège : 60, rue Queen, Ottawa

Galaty, J.G.
Aronson, D.
Salzman, P.C.
Chouinard, A.

Commission on Nomadic Peoples, Montreal, Que. CA
University of Nairobi, Institute for Development Studies, Nairobi KE

IDRC-175f

L'avenir des peuples pasteurs : compte rendu de la conférence tenue à Nairobi, Kenya, 4-8 août 1981. Ottawa, Ont., CRDI, 1983. 432 p. : ill.

/Nomades/, /nomadisme/, /population rurale/, /stratégie de développement/, /Afrique orientale/, /Afrique occidentale/, /Moyen Orient/ – /anthropologie/, /développement rural/, /planification du développement/, /cheptel/, /agroéconomie/, /femmes/, /équilibre écologique/, /production animale/, /établissements humains/, /rapport de conférence/, /liste des participants/.

CDU: 397.7

ISBN: 0-88936-383-8

Édition microfiche sur demande

This publication is also available in English.

l'avenir des peuples pasteurs

compte rendu de la conférence tenue à nairobi (kenya)
du 4 au 8 août 1980

**Rédacteurs : John G. Galaty, Dan Aronson,
Philip Carl Salzman,**

*Commission des peuples nomades, aux bons soins du
Département d'anthropologie, Université McGill,
855, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Canada)*

et Amy Chouinard

*Division des communications, Centre de recherches pour le
développement international, Ottawa (Canada)*

Sous l'égide de la Commission des peuples nomades de l'Union internationale des sciences anthropologiques et ethnologiques, en collaboration avec l'Institute for Development Studies de l'Université de Nairobi et l'aide du Centre de recherches pour le développement international (Ottawa), du Conseil international des sciences sociales (Paris), de la Wenner-Gren Foundation for Anthropological Research (New York) et de l'Université McGill (Montréal).

table des matières

<i>avant-propos</i>	7
<i>liste des participants</i>	11
<i>priorités de recherche et développement pastoral : que faire?</i>	15
<i>discours d'ouverture</i>	29
l'avenir des peuples pasteurs	R.S. Musangi 32
quelques observations au sujet du rôle des conseillers et des avocats	Philip Carl Salzman 34
<i>le rôle de l'anthropologie en matière de développement pastoral</i>	41
le développement des pasteurs nomades : qui en bénéficie?	Dan R. Aronson 44
l'approche anthropologique du développement économique	Walter Goldschmidt 55
priorités de recherche en matière d'études pastorales : plan des années 1980	Michael M. Horowitz 65
élevage et mode de vie : répertoire des années 1980	Daniel G. Bates et Francis Paine Conant 96
l'échec des programmes de développement économique pastoral en Afrique	Walter Goldschmidt 110
l'anthropologue en tant que médiateur	Emanuel Marx 129
<i>l'économie politique du pastoralisme</i>	139
les facteurs politiques déterminant l'avenir des peuples pasteurs	Philip Carl Salzman 142
les troupeaux, le commerce et les céréales : une vision régionale du pastoralisme	Anders Hjort 147
l'évolution des politiques de développement des régions pastorales du Kenya	S.E. Migot-Adholla et Peter D. Little 157
les retombées théoriques des stratégies de développement pastoral en Afrique orientale	Peter Rigby 172
l'espace pastoral du gourma malien : l'occupation humaine et animale	André Bourgeot 181
l'éducation des pasteurs nomades : la planification du développement par tâtonnement	John A. Nkinyangi 201
<i>l'économie du pastoralisme</i>	217
la production dans les sociétés pastorales	Gudrun Dahl 220
l'élevage en tant que source de nourriture et de revenus	H.K. Schneider 232
les institutions économiques et la gestion des ressources pastorales : considérations liées à la stratégie de développement	Peter N. Hopcraft 248

- consommation et commercialisation des produits pastoraux chez les kel tamacheq de la boucle du niger (mali) **Ahmed Ismail Ag Hama** 270
- les femmes et le développement pastoral : orientations prioritaires de la recherche en sciences sociales **Vigdis Broch-Due, Elsie Garfield et Patti Langton** 277
- changements récents des systèmes bédouins de production de bétail dans la steppe syrienne **Faik A. Bahhady** 285
- le rôle du gouvernement dans le développement pastoral** 295
- organisation du rôle du gouvernement dans le secteur pastoral **Stephen Sandford** 298
- organisations pour le développement pastoral : contextes de causalité, changement et évaluation **John G. Galaty** 313
- sédentation des bédouins : structure organisationnelle, juridique et administrative en jordanie **Kamel S. Abu Jaber et Fawzi A. Gharaibeh** 324
- sédentation des nomades au soudan **Mustafa Mohamed Khogali** 333
- sédentation des pasteurs nomades et pastoralisation des agriculteurs au mali **Salmane Cissé** 351
- développement du bétail et exploitation des pâturages au nigéria **Moses O. Awogbade** 358
- politique de planification et société bédouine dans l'émirat d'oman **Mohsin Jum'a Mohammed** 368
- le processus de recherche : stratégies, buts et méthodes** 371
- méthode d'inventaire et de contrôle des processus de l'écosystème pastoral **H.J. Croze et M.D. Gwynne** 374
- les modèles indigènes temporels et spatiaux comme clé des études écologiques et anthropologiques **Rada Dyson-Hudson** 388
- recueil et interprétation des données quantitatives dans les sociétés pastorales : réflexions sur certains cas étudiés en éthiopie **Ayele Gebre Mariam** 395
- pertinence du passé dans les projections relatives aux peuples pastoraux **Daniel Stiles** 407
- ouvrages de référence** 417

organisations pour le développement pastoral : contextes de causalité, changement et évaluation

John G. Galaty, *Département d'anthropologie, Université McGill,
Montréal (Canada)*

La mise en oeuvre d'organisations pour le développement pastoral implique l'intervention de non pasteurs : activités de planification des représentants d'organismes nationaux et internationaux chargés de modifier les relations économiques et politiques entre les groupes pratiquant l'élevage nomade et leur environnement naturel et social. Les personnes qui ont reçu pour mission de mettre en oeuvre les changements se sont intéressées surtout au type d'organisation qui, à leur avis, fournit le meilleur moyen de provoquer un changement fondamental des systèmes pastoraux. Lorsqu'on étudie la structure et l'efficacité des organisations, on soulève automatiquement la question de l'évaluation : quelles sont les organisations qui fonctionnent bien? Pour quelles raisons? Un récent atelier a été consacré uniquement à l'évaluation de ce qui a été réalisé dans le domaine de la mise en valeur du bétail (Institute for development anthropology, 1980). Par ailleurs, l'exposé de M. Goldschmidt qui fait partie de la présente publication et qui a pour titre « L'échec des programmes de développement économiques pastoraux en Afrique » indique qu'on est loin d'avoir réalisé ce qui était prévu.

Dans le présent exposé, je m'efforcerai de développer la thèse selon laquelle une trop grande concentration sur la structure de l'organisation et sur ses implications causales immédiates se traduit par un manque de perspicacité caractérisé par la négligence de facteurs qui jouent un rôle fondamental pour les résultats des innovations touchant l'organisation et pour l'avenir des peuples pastoraux. J'examinerai en premier lieu la crise écologique qui a provoqué une concentration sur les structures organisationnelles et je présenterai quelques exemples pour illustrer les inconvénients de la structure de causalité mécanique sous-jacente à de nombreux programmes de changement. Par la suite, je proposerai plusieurs idées de recherche se rapportant à l'évaluation des innovations organisationnelles :

- Il faudrait examiner attentivement et non pas accepter aveuglément la relation logique qui existe entre la structure organisationnelle et les objectifs visés, car il arrive souvent, lorsque les objectifs ne sont pas atteints, que l'on impute la faute aux pasteurs plutôt qu'à la structure ou aux raisons d'être des programmes. En particulier, la structure conceptuelle et les lignes directrices organisationnelles de la planification ne devraient pas être le point de départ de l'étude, mais devraient plutôt faire partie des aspects qui font l'objet de recherches et d'explications.
- Il faudrait évaluer le fonctionnement des organisations dans le contexte qui les influence, qui leur donne leur caractère spécifique. Mon exposé se penchera sur plusieurs contextes qui seront susceptibles d'influencer autant les réactions des pasteurs que la structure juridique de l'organisation :

buts tacites des planificateurs et artisans de la mise en oeuvre des projets qui seront peut-être contraires aux buts explicites; autres formes et institutions organisationnelles coexistant avec le programme analysé et ayant sur lui une influence inévitable; conditions et ressources propres à l'environnement qui constituent l'apport essentiel à l'innovation organisationnelle; et exigences et avantages externes qui influencent les résultats du projet. En bref, si ces facteurs ne sont pas assimilés et intégrés dans le processus d'évaluation, il sera difficile d'aboutir à des conclusions comparables relativement aux conséquences de l'une ou l'autre forme organisationnelle.

En matière de développement, le spécialiste en sciences sociales joue un rôle qui semble osciller entre l'analyse et la mise en oeuvre. Si les rôles sont distincts, l'un entraîne souvent l'autre. Toutefois, la planification et les programmes de développement s'inspirent souvent moins de l'analyse que des exigences politiques et des structures théoriques dont découle l'obligation de produire des changements et, dans l'optique des institutions, de produire des résultats. Si les sciences sociales et la planification ne doivent pas rester étrangères l'une à l'autre comme le sont la théorie et la pratique, il devrait y avoir entre elles une certaine tension, étant donné que les rôles de décision et d'évaluation doivent rester distincts si l'on veut être en mesure d'effectuer des évaluations créatives. Il faudrait accepter l'opposition qui existe entre les programmes de développement et l'analyse des sciences sociales, étant donné qu'elle est génératrice de changements constructifs.

crise pastorale et réaction des organisations

L'opinion la plus fréquente qui influence la planification du développement chez les pasteurs, s'inspire d'un modèle écologique des relations entre la terre, les moyens et méthodes de production pastorale et de consommation, et les structures de l'organisation sociale et des valeurs culturelles. Cette opinion découle du postulat selon lequel les pasteurs se sont adaptés à leur environnement et que tout changement rapide serait préjudiciable à l'équilibre délicat de leur faculté d'adaptation et pourrait se traduire par la mise en place d'institutions et de valeurs inappropriées à la structure de l'environnement et de l'économie. Par exemple, la mortalité a diminué chez les pasteurs, grâce à l'amélioration des services de santé et à la diminution des hostilités entre les tribus, mais les stratégies économiques et les structures des organisations n'ont pas changé en conséquence pour répondre aux demandes liées à l'augmentation des populations humaines et animales. Les planificateurs de développement qui épousent cette opinion croient qu'ils doivent accomplir ce que l'évolution « naturelle » ne peut réaliser : un changement rapide vers un nouvel équilibre, grâce à la modernisation de l'économie et de la société pastorale. Ce modèle de développement préconise en particulier le changement des modes « traditionnels » d'utilisation et de propriété des terres et des stratégies de croissance de la population et, pour ce faire, prescrit certains droits fonciers, une utilisation responsable des terres et une participation aux marchés qui aura pour conséquence de limiter la taille des troupeaux et de rendre accessibles aux pasteurs les moyens d'acquérir les attitudes caractéristiques du changement profond que l'on appelle « modernisation ». Ce point de vue a été présenté en détail par Konczacki en 1978.

Les planificateurs qui veulent mettre en place des modes d'utilisation des terres susceptibles de réduire la désertification et la dégradation des pâturages tout

en provoquant la transformation diffuse qu'est la modernisation, appliquent souvent un modèle quelque peu mécanique de causalité sociale. Ils définissent le problème comme étant la qualité des ressources de l'environnement, élément essentiel pour le caractère de crise, et entrevoient la solution dans la modification des attitudes et valeurs sous-jacentes aux structures inappropriées d'activités économiques ou dans la modification de l'organisation de l'économie et de la société qui sont toutes deux à l'origine de ces attitudes et qui entretiennent la crise. Ainsi, la logique de la planification repose sur une théorie sociale implicite imposée à toute une hiérarchie d'institutions qui évolue dans le temps selon des lois différentes. Les planificateurs de développement cherchent à provoquer le changement par des interventions au niveau de l'éducation et de la politique, puis, si cette approche s'avère sans résultat, ils interviennent au niveau social : organisations pour le développement. En fait, la transformation des organisations est considérée comme une variable capitale qui doit entraîner des modifications inévitables à d'autres niveaux : comportement approprié dans le domaine économique et lignes de réflexion appropriées dans d'autres domaines.

Une fois que les planificateurs de développement ont accepté le modèle de crise et ce plan d'analyse et de transformation, ils peuvent imputer l'échec de la transformation et d'organisation à la caractéristique irrationnelle des pasteurs à ignorer la loi et la causalité sociale. Ils sont les victimes de leurs propres erreurs.

Un tel plan se limite au processus de conception et de mise en oeuvre des programmes, à la structure de l'organisation et à l'influence du comportement. Le modèle n'est soumis à aucune analyse puisqu'il détermine lui-même les paramètres de l'évaluation. Toutefois, trois aspects de ce modèle doivent être remis en question.

analyse des contextes de l'organisation

Premièrement, quelle est la nature de la crise écologique qui balaye le pastoralisme sur son passage? Il est de plus en plus certain que la dégradation écologique consécutive à la sécheresse qui s'est abattue sur le Sahel était temporaire, qu'elle faisait partie d'un cycle climatique et qu'elle a été provoquée non seulement par les activités pastorales, mais également par les activités de développement et de transformation à des fins de modernisation. En outre, la dégradation des pâturages a été imputée le plus souvent à une combinaison des phénomènes de dessiccation et de surexploitation des pâturages mais certains indices prouvent que, dans certains cas, les dégâts causés par la surexploitation des pâturages étaient réversibles et que l'impression de crise est due, tout au moins en partie, à l'amélioration des techniques de contrôle et à l'attention sans précédent qui a été accordée au problème. Sans vouloir sous-estimer le facteur écologique on doit se demander qu'est-ce qui a incité les observateurs à accorder autant d'importance aux facteurs écologiques, en l'absence de preuves sûres et d'observations à long terme. La perspective écologique étant elle-même un point de vue idéologique qui doit être interprété comme tel et qui s'appuie tout autant sur le raisonnement logique que sur l'observation. Le modèle écologique se prête particulièrement bien aux différentes raisons invoquées par ceux qui veulent limiter les pratiques pastorales et le contrôle des ressources. Ce modèle sacrifie le privilège pastoral de l'élevage au profit d'un principe moral plus élevé : la conservation de l'héritage naturel (Hoben, 1979; Jacob, 1973a, b).

Deuxièmement, quelles sont les structures d'organisation et à quelles fins sont-elles utilisées? Les plans d'organisation prennent souvent naissance dans le

domaine international et sont appliqués dans diverses circonstances, à des fins différentes. En fait, chaque structure a ses défenseurs et possède une vie propre qui est essentiellement de nature politique. Par exemple, le principe de l'élevage politique a été mis sur pied à titre de mécanisme pour encourager une meilleure commercialisation du bétail par une série de mesures d'intervention. L'influence de l'AID (organisme américain pour le développement international) dans la conception d'organisations applicables aux terres semi-arides du Kenya et de la Tanzanie s'est traduite par la création de structures similaires dans les deux pays, malgré l'appui idéologique radicalement opposé qu'elles ont reçu dans l'un et l'autre pays. Il est important de ne pas s'arrêter uniquement à l'étiquette technique de l'organisation, qu'il s'agisse d'un groupe, d'une coopérative, d'une association, d'un collectif etc., mais de s'intéresser également aux caractéristiques précises de la structure proposée dans chaque pays.

Troisièmement, quels sont les rapports réels entre les buts proposés et la structure de l'organisation? La structure encourage-t-elle la réalisation des buts ou ces derniers sont-ils des projections des résultats, un simple reflet de l'environnement politique, les prévisions politiquement acceptables présentées par les planificateurs pour que leur plan soit accepté et mis en oeuvre? La commercialisation du bétail est souvent considérée comme un résultat souhaitable pour les groupes, mais ce but répond tout autant aux besoins nationaux en matière de viande et aux pressions exercées sur le plan national pour mettre sur pied une industrie centralisée du bétail, qu'à la structure des organisations proposées pour le réaliser. De nombreuses observations tendent à prouver que les réactions visées et les moyens mis en oeuvre par l'organisation ne sont pas toujours reliés de manière à permettre de juger ceux-ci en fonction de celles-là.

Nombreux sont les projets de développement pastoral qui cherchent à briser le cycle de roulement du bétail, aussi bien sous l'angle des déplacements des troupeaux que sous celui du transfert du bétail. Un des moyens utilisés pour arriver à cette fin a consisté à définir les droits de pâturage des personnes qui assument la responsabilité juridique de leur région. Si les déplacements des animaux se poursuivent, le personnel du programme de développement l'attribue souvent à l'intransigeance de ces personnes. Il semble oublier la raison d'être rationnelle de cette transhumance dans les régions où les précipitations sont imprévisibles et sporadiques ainsi que le rôle de garantie ou de sécurité qu'assurent les fonctions économiques d'échange et de transfert (Dahl et Hjort, 1979; Schneider, 1979).

La privatisation des droits fonciers vise également un autre objectif qui a consisté à autoriser des individus ou des groupes à utiliser la terre comme garantie d'emprunts. Le crédit est considéré comme crucial pour le changement économique, et, dans cette optique, on prévoit que le nantissement sera utilisé pour obtenir les fonds indispensables pour la modernisation de l'industrie du bétail. On considère également que les bénéficiaires du crédit prennent conscience de sa valeur, étant donné qu'ils sont tenus de le rembourser et que leur terre sert de caution pratique. Dans les faits, il est souvent impossible de confisquer les terres (Davis, 1970; Heyer et alii, 1976).

Le lien qui existe entre l'organisation et le résultat est souvent ténu, mais il est, néanmoins, théoriquement présent. Il se peut que le problème vienne en partie du fait que les planificateurs s'intéressent aux relations juridiques plutôt qu'aux situations dynamiques et humaines qui donnent continuellement naissance à des organisations. Une seule structure juridique peut produire des résultats très divers dans différents contextes. Ou, au contraire, deux structures d'organisation paraissant juridiquement différentes peuvent s'avérer semblables sur le plan pratique,

les appellations techniques ne faisant que dissimuler les similitudes fondamentales.

Un modèle mécanique d'institutions autonomes destiné à provoquer des changements de comportement peut servir à mettre l'accent sur la définition précise de structures organisationnelles dans le but de fournir un moyen de prévoir et d'anticiper les résultats. Toutefois, il peut y avoir un écart considérable entre la structure organisationnelle et sa définition juridique et une même structure technique peut varier beaucoup au sein d'un même plan et d'un plan à l'autre. Il me semble que le fait d'accorder beaucoup d'importance au plan théorique et à la dimension juridique n'est souvent utile qu'à ceux qui sont chargés d'expliquer les causes des échecs inévitables. Pour analyser le fonctionnement des organisations et des réactions humaines, il faut disposer d'un principe d'organisation plus souple qui définit les limites d'un système là où elles paraissent se trouver et qui tient compte des facteurs propres au contexte qui influence le modèle.

De même qu'il faut intégrer les idéologies des planificateurs à la structure analytique si l'on veut que les relations internes ne soient pas prises pour des liens de cause à effet, de même, il faut tenir compte des buts implicites ou tacites des personnes qui sont chargées de la mise en oeuvre du programme. Il se peut que ces buts soient exprimés directement, qu'ils soient érigés en principes appliqués au programme par l'intermédiaire de lignes directrices auxiliaires, ou qu'ils soient réalisés par le truchement de mécanismes extérieurs à l'organisation.

L'association d'élevages en ranching adoptée par le gouvernement tanzanien pour les Masai, illustre la façon dont le contexte idéologique national peut influencer la structure technique d'une organisation. Le gouvernement a reconnu qu'un des buts de cette association est de supprimer la propriété privée des animaux alors que ce but a été en grande partie rejeté par une organisation similaire du Kenya, pays voisin qui n'obéit pas à une idéologie socialiste. Par ailleurs, l'objectif poursuivi par le gouvernement de Tanzanie est moins ambitieux, car les pasteurs de ce pays constituent un groupe beaucoup plus minoritaire qu'au Kenya.

La formule de ranchs collectifs appliquée par le Kenya a été présentée comme une expérience importante qui aura des incidences sur les autres régions pastorales de l'Afrique. Cette nouvelle formule a été proposée comme pierre d'angle de la société Masai. L'enregistrement des terres a permis de définir, entre les personnes certaines zones, des liens qui constitueront peut-être le fondement des divisions politiques de l'avenir. Toutefois, le ranch collectif est une organisation démocratique qui peut être supprimée par ses membres eux-mêmes s'ils décident par vote de partager la terre et de la vendre. Si cette possibilité est un objectif tacite poursuivi par plusieurs planificateurs du gouvernement et si elle a été signalée dans un certain nombre de publications, elle n'a aucune influence sur la structure théorique de l'organisation (Heyer et alii, 1976). Si les Masai ont adopté les ranchs collectifs, c'est peut-être moins pour des raisons de développement économique dans le cadre d'une théorie d'exploitation collective, que dans l'intention d'obtenir un titre clair de propriété des pâturages (Galaty, 1980). Cela montre qu'une même organisation peut servir plusieurs buts explicites différents en matière de développement pastoral, sans compter les buts tacites visés par certains planificateurs et par un grand nombre de Masai qui cherchent à instaurer la propriété individuelle et à utiliser la terre pour la production commerciale privée (Doherty, 1979).

La compatibilité entre les institutions traditionnelles et celles qui sont imposées en vertu de modèles externes est un point qui est toujours soulevé lors de l'étude des innovations organisationnelles (Bennett, 1979). Dans un autre ou-

vrage qui doit paraître, je déclare être opposé à appuyer toute une théorie sur la distinction entre les organisations traditionnelles et les organisations externes. Je propose au contraire que l'organisation qui doit être implantée soit comparée à toutes les autres organisations utilisées dans la région, étant donné que, indépendamment de leur origine, elles constituent le cadre dans lequel devra fonctionner l'organisation proposée. Les relations socio-économiques existant entre les pasteurs vivant de l'élevage du bétail constituent un réseau d'institutions. L'élevage collectif, les relations familiales et de clan, les affiliations en fonction de l'âge et les identités politiques et territoriales sont peut-être des institutions plus évidentes et plus significatives que l'organisation nouvelle qui ne représente souvent qu'une ressource supplémentaire qui sera exploitée par l'intermédiaire des autres institutions sociales. Au Kenya par exemple, on sait que les Masai répartissent les différents membres des groupes familiaux dans des fermes collectives afin de diversifier leurs biens et de parer aux difficultés qui surviennent en temps de crise. Les clans donnent souvent lieu à la formation de factions dans ces fermes et l'âge détermine le degré de pouvoir des différents membres relativement aux installations d'élevage. Loin de diminuer ou même de remplacer les autres institutions, les nouvelles formes d'organisation subissent au contraire l'influence de celles-ci et leur donnent une importance et un sens nouveaux.

De même que les personnes qui étudient les institutions futures ne peuvent ignorer les institutions traditionnelles, puisque les premières sont souvent véhiculées par ces dernières ou s'opposent à elles, de même, elles doivent se pencher sur les institutions contemporaines qui existent dans une région donnée.

C'est pourquoi, il faut inclure dans toute analyse les organisations qui portent sur un secteur limité comme les coopératives de commercialisation ou les coopératives de crédit, ainsi que les organisations comme les ranchs collectifs qui se proposent d'agencer de manière globale la vie des gens. Les deux types d'organisations peuvent entrer en concurrence et exiger le même type de ressources ou d'investissements. Lorsqu'on analyse une organisation qui couvre la totalité de la vie sociale, on ne peut pas se contenter de s'intéresser uniquement à ce qui paraît être des aspects économiques essentiels, étant donné que certains aspects secondaires peuvent permettre d'expliquer certains comportements. Par exemple, il peut arriver qu'une personne décide de rester liée à une organisation peu productive, non pas pour des raisons économiques, mais en raison des services sociaux dont elle bénéficie.

Il y a une autre dimension des contextes organisationnels qui doit être prise en considération lorsqu'on analyse une organisation : il s'agit d'observer comment cette organisation se différencie de celles qui l'entourent. Par exemple, on ne peut pas évaluer un ranch individuel situé dans un ensemble de plusieurs ranchs de la même manière qu'un ranch individuel côtoyant plusieurs ranchs collectifs, étant donné le fait que ce dernier se trouve dans un environnement différent pourrait lui être favorable ou défavorable. Un ranch isolé, qui peut être éventuellement une entreprise commerciale, se trouve dans une position privilégiée étant donné qu'il peut profiter des ressources qui se trouvent à l'extérieur de son territoire tout en étant rarement tenu de rendre la pareille à ses voisins. Nombreuses sont les organisations comme les secteurs et associations de pacage et fermes commerciales qui utilisent des terres favorables dans un contexte plus vaste d'élevage non spécifié ou non commercial. Le succès doit, en partie, être considéré comme un produit de relations asymétriques, étant donné que de tels prototypes ou programmes isolés bénéficient d'un statut privilégié et, à ce titre, ne constituent ni des prototypes d'application générale, ni des unités d'exploitation autonomes. En d'autres termes, il est pratiquement impossible d'effectuer une

étude utile d'organisations individuelles si l'on néglige les relations fondamentales qu'elles ont avec d'autres organisations.

De même, il est impossible d'évaluer un prototype d'organisation en dehors du contexte de ces éléments bruts fondamentaux. La même organisation peut être transposée dans des contextes diamétralement opposés et disposer de ressources et de potentiel extrêmement différents. L'organisation ne sera viable que si elle dispose des éléments essentiels. Par exemple, l'incursion de l'aridoculture depuis les zones proches des secteurs pastoraux modifie les ressources dont disposent les pasteurs qui sont également affectés par la nature du bétail, la compatibilité des types d'animaux, la structure existante des troupeaux, la présence de mouches tsé-tsé, etc. (Dahl et Hjort, 1976). On ne peut négliger de tels facteurs lorsqu'on évalue la viabilité du pastoralisme.

On évalue souvent les plans de développement pastoral en fonction du nombre d'animaux consommés et vendus. Pourtant, ces taux ne sont pas simplement un produit des différentes innovations en matière de titre de propriété, de crédit, d'embouche etc., mais sont essentiellement influencés par les possibilités et exigences en matière de commercialisation du bétail et de reproduction, ainsi que par ses structures tarifaires. Tant que les prix sont conservés artificiellement bas au profit des habitants des villes, on ne peut accuser les éleveurs de conserver leur bétail. Toutefois, il se trouve beaucoup de personnes pour accuser les pasteurs de refuser sans raison d'avoir recours aux marchés, tout en s'indignant de les voir écouler leur bétail par les circuits non-officiels de commercialisation (Heyer et alii, 1976).

Toutes les organisations fonctionnent dans des contextes naturels, économiques et politiques qui influencent radicalement les actions des êtres humains qui en font partie. Lorsqu'on évalue les organisations pastorales, on ne peut se contenter d'examiner l'enchaînement linéaire de causes entre l'organisation théorique et les activités observées, et on doit plutôt se pencher sur les relations systématiques qui unissent les organisations, ainsi que sur d'autres paramètres souvent jugés non pertinents. La recherche ne peut négliger les facteurs fondamentaux qui constituent l'environnement dont les organisations subissent l'influence. Toute analyse qui cherche à évaluer le fonctionnement d'une organisation ou le type de comportement qu'elle entraîne doit tenir compte de l'ensemble des objectifs tacites des planificateurs et des responsables chargés de la mise en oeuvre d'un programme, y compris du contexte politique et idéologique de la nation participant au programme, de l'environnement organisationnel, des données matérielles et des diverses mesures d'encouragement qui sont prises pour obtenir les résultats voulus.

conclusion

Au lieu d'effectuer une étude détaillée ou une analyse des documents exposant différents plans de développement pastoral, j'ai tenté de proposer une définition conceptuelle des variables auxquelles sont soumises les organisations nouvelles, influençant leur structure et surtout, affectant les réactions des pasteurs à leur égard. En d'autres termes, j'avance une thèse selon laquelle l'organisation n'est pas simplement une variable indépendante et qu'elle devrait être évaluée à la lumière d'autres variables dont elle subit l'influence.

Toutefois, cela ne signifie pas que les études détaillées de certains plans, ranchs et coopératives d'élevage ne sont pas utiles; bien au contraire ces travaux sont indispensables pour la préparation d'une base d'informations et d'ex-

périences qui permettra de montrer ce que ces organisations représentent, au-delà des possibilités offertes par les plans théoriques, les lignes directrices législatives ou les directives ministérielles. Je propose plutôt que l'organisation ne soit pas l'objet principal de la recherche, car elle est le produit d'agents qui ont leurs propres orientations, idéologies et motivations. L'étude du développement n'est pas simplement l'étude des réactions d'une population locale aux innovations qui leur sont proposées, mais l'étude des interactions cruciales entre au moins deux et peut-être plusieurs groupes, en l'occurrence les planificateurs du gouvernement qui disposent des idées et du pouvoir et les pasteurs qui vivent en permanence dans un système social et économique dans lequel on dénote certaines anomalies. Les théoriciens qui estiment qu'il est impossible de ne pas remarquer les anomalies du système indigène oublient souvent que, pour un grand nombre de personnes, les anomalies de la modernisation sont également flagrantes ou, tout au moins, décelables. Sans adopter une position dénonçant catégoriquement les anomalies, on peut envisager la mise au point d'un produit de manière constructive comme une dialectique de force plutôt que comme le résultat mécanique (ou l'échec) de certaines innovations.

En guise de conclusion, j'aimerais apporter certaines précisions sur plusieurs points qui me semblent influencer directement le développement pastoral et qui ne devraient pas être négligés par les études consacrées aux organisations de développement :

- On brandit souvent les arguments écologiques qui constituent une arme puissante contre les activités des économies pastorales. Sans vouloir amoindrir les avantages que présente une étude écologique attentive ainsi que certaines comparaisons prudentes pour la définition des contraintes que subit la production pastorale, j'estime que beaucoup d'arguments s'appuyant sur l'écologie découlent plus d'une certaine idéologie que des faits scientifiques.
- Les théories de modernisation s'appuient souvent sur l'irrationalité pré-tendue des indigènes et sur la nature préscientifique des stratégies et techniques locales. C'est ainsi que les innovations proposées, dont très peu d'implications ont été prévues, sont souvent conçues pour perturber des pratiques indigènes mal comprises. La relation entre ceux qui acceptent ces théories et ceux pour qui ces théories sont bâties ne s'appuie pas sur des différences de connaissances, mais sur des différences de pouvoir, ce qui fait que les populations visées sont généralement considérées comme des populations incapables. À l'avenir, les organisations devraient s'efforcer de construire et non pas de détruire les structures économiques de coopération et de technologie. Kjekhshus (1977) a présenté une étude détaillée des conséquences fâcheuses qu'ont eues les tentatives de modernisation en Tanzanie, pendant la période coloniale.
- Au lieu de se compléter, les politiques écologiques et nationales de développement peuvent s'opposer les unes aux autres. Par exemple, l'utilisation pour la production agricole de terres importantes pour le pacage en saison sèche implique de graves conséquences pour la productivité du pastoralisme et constitue le problème le plus dramatique qui se pose dans beaucoup de régions pastorales. C'est dans ce contexte qu'il faut analyser la surexploitation des pâturages qui se traduit par une lutte pour la terre au cours de laquelle certains concurrents font usage du pouvoir politique.
- La critique la plus grande que l'on adresse aux pasteurs a toujours porté sur leur réticence à vendre le bétail, même si cette réticence est due aux

conditions économiques qui ont été imposées à la commercialisation, y compris les restrictions portant sur les déplacements du bétail, les quarantaines, l'absence d'installations de commercialisation et les politiques de maintien de prix peu élevés. On peut se demander en effet si tout l'éventail de questions résolues par divers programmes et services du gouvernement ne pourrait être réglé par une seule innovation générale qui consisterait à laisser le prix de la viande augmenter en fonction de la demande.

Il est nécessaire de se pencher sur ces questions ainsi que sur les variables énoncées précédemment, si l'on veut que les projets de développement et les organisations de production pastorale et de production de bétail contribuent, de manière compatible, à la réalisation des deux objectifs fondamentaux suivants : incorporer les économies rurales marginales dans la structure nationale, en renforçant les secteurs de production et de commercialisation du bétail sans nuire aux économies locales et aux modes de subsistance de leur population et sans entraîner un lien de dépendance à l'égard des mécanismes centraux (O'Keefe et Wisner, 1977); et mettre sur pied des unités sociales souples d'organisations sociales et économiques qui reconnaissent les réalisations locales techniques et sociales, encouragent les initiatives locales, favorisent un degré d'autonomie locale sur le plan économique et social et préviennent l'émergence d'inégalités.

La recherche scientifique peut jouer un rôle constructif en éclairant les relations complexes qui existent entre les pasteurs et la société en général et en fournissant la perspective nécessaire pour perfectionner les plans et éviter les erreurs dues à une analyse ou un raisonnement étiologiques portant sur ce qui devrait être mais qui n'est pas.

La présente communication s'inspire des recherches que j'ai pu effectuer sur le terrain, chez les Masai du Kenya, en 1974-1975, grâce à une bourse de doctorat NSF (74-24627) et grâce à l'hospitalité du Bureau of Educational Development de l'Université de Nairobi.

discussion

Sandford : La communication que nous venons d'entendre, les autres exposés et les discussions que nous avons eues nous amènent à nous poser un certain nombre de questions. Premièrement, qu'entendons-nous par « organisations de développement pastoral »? Deuxièmement, ces organisations valent-elles la peine d'être étudiées? Troisièmement, présentent-elles un intérêt réel pour les anthropologues?

Les participants à cette conférence ne se sont pas montrés très intéressés par les organisations de développement pastoral, alors que les communications ayant pour thème la gestion de l'utilisation des terres, (Bourgeot) ou la gestion de la faune (Dahl) ont suscité beaucoup d'intérêt. La gestion des terres et de la faune et le « développement pastoral » sont-ils une seule et même chose? L'étude des nouvelles institutions de développement pastoral est-elle importante? Ou devrions-nous conseiller aux responsables du développement de confier toutes les fonctions possibles aux institutions existantes de la société pastorale? Cela a-t-il toujours été souhaitable au départ (personnellement, je ne le crois pas); les institutions existantes sont-elles capables de s'adapter à de nouvelles situations? Dans son exposé, Gharaibeh signale qu'elles sont parfois incapables d'adapta-

tion, alors que Bourgeot, après une étude détaillée du fonctionnement de la gestion traditionnelle des terres propose simplement que le principal rôle de mise en oeuvre des affaires pastorales devrait être confié à un conseil de la transhumance, sans indiquer de quelle manière un tel conseil pourrait combiner les différents intérêts ethniques ou autres.

A mon avis, les organisations de développement pastoral sont un élément important ayant une incidence pratique sur le développement. Les anthropologues devraient non seulement les étudier, mais également les imposer, pour éviter qu'elles soient supplantées par d'autres organisations mises au point par des gens moins bien qualifiés. Les opinions de Sandford et Galaty sur l'organisation du développement peuvent paraître divergentes, mais il s'agit surtout d'une divergence de vocabulaire. Les « structures d'organisation » de Galaty (que ce dernier ne juge pas dignes d'une grande attention) ne sont pas les mêmes que les « structures d'organisation » de Sandford (que ce dernier juge importantes), mais correspondent aux « dénominations institutionnelles » de Sandford (que ce dernier ne juge pas importantes). Sandford et Galaty accordent beaucoup d'importance à l'identification des facteurs qui affectent le fonctionnement des organisations, bien que la liste établie par Galaty ait tendance à être exhaustive alors que celle de Sandford semble plutôt limitée.

Galaty : Dans l'ensemble, je crois que M. Sandford a raison de dire que ce que j'intitule « structures d'organisation » ressemble à ce qu'il appelle « dénominations institutionnelles ». Cependant, si la distinction est évidente au départ, elle devient plus complexe lorsqu'on sait que les dénominations imprègnent souvent les plans préliminaires des programmes d'innovation qui sont introduits ou imposés. Ce que nous pouvons appeler une structure organisationnelle dans le sens de Sandford (il ne s'agit pas d'une appellation mais d'une réalité) n'est pas simplement une structure composée de relations émergeant du processus social dans une situation donnée, mais doit être une structure tenant compte de la dynamique entre un plan officiel (souvent identifié par la dénomination) et ses réinterprétations, ses adaptations et les réactions antagonistes à l'égard de ce plan. Par conséquent, le concept a une efficacité que nous devons comprendre et qui est toujours modifiée et transformée. C'est pourquoi, la dénomination ou le plan sont importants mais jamais suffisamment importants pour décrire de manière appropriée la structure organisationnelle ou l'institution dynamique réelle qui en ressort. Par exemple, la dénomination d'un groupe ou d'une coopérative modifie l'orientation d'une organisation qui adopte cette structure, mais cette dénomination est toujours appliquée à des groupes qui sont déjà liés par un ensemble de relations et qui coexistent dans des contextes sociaux qui le modifient.

La question de savoir si les organisations valent la peine d'être analysées est une question légèrement différente. Comme Sandford, ma réponse est affirmative, mais nous ne sommes peut-être pas du même avis pour ce qui est des éléments à étudier. Dans un autre exposé, Sandford a préconisé que le meilleur moyen de réaliser l'analyse scientifique de systèmes complexes consistait à étudier les systèmes officiels, sans se préoccuper des variables externes, comme si tous les éléments étaient égaux. Je suis d'accord avec cette façon de faire mais, je propose de ne pas étudier tous les éléments en même temps (ce qui nous amènerait à conclure que tous les éléments sont reliés entre eux et que la réalité est complexe), mais plutôt la relation entre un certain système et certaines variables propres au contexte. On ne peut examiner la pertinence d'une variable extérieure à un système tant que l'on n'a pas assimilé la structure de ce système; il faut étudier le système de la coopérative pour comprendre comment les données de

départ et de sortie affectent ce fonctionnement et modifient éventuellement sa structure.

Willby : Pourquoi les responsables du développement veulent-ils mettre sur pied de nouvelles organisations pastorales? L'étiquette donnée à l'organisation a peu d'importance et ne modifie guère la structure réelle de l'organisation. La structure est généralement dérivée d'une justification commune : premièrement, elle véhicule les données nécessaires au développement (investissement dans l'amélioration de ressources hydriques, des bassins, des clôtures, des pâturages etc.) afin d'augmenter la production de la région, qui devrait être partagée de manière équitable entre les éleveurs; deuxièmement, elle absorbe d'une manière productive et acceptable socialement le réinvestissement des avantages espérés (les auteurs des exposés ayant avancé que le manque de possibilités d'investissement décourage souvent les ventes de bétail). Les organisations pastorales essaient également d'associer un ensemble connu de la population à une certaine région et à un nombre contrôlable d'animaux.

Salzman : C'est très bien de proposer, comme l'a fait M. Willby, qu'il faudrait confier la gestion des organisations de développement à des gestionnaires responsables. Mais qui s'assurera que ces gestionnaires exercent leurs fonctions de manière responsable? C'est l'éternel problème de savoir qui contrôlera les contrôleurs. On se heurte constamment à ce problème lorsque les intérêts de quelqu'un sont placés entre les mains de quelqu'un d'autre. Il s'agit d'un problème politique dont on ne peut pas se débarrasser au nom de l'efficacité.